



<p style="text-align: center;">Compte-rendu de la réunion bilatérale du 30/06/2020 CGT- Direction / mutations locales 2020</p>
--

Suite à la suppression depuis cette année des CAP, la CGT a été reçue par la direction dans le cadre d'une réunion bilatérale.

Chaque section syndicale est convoquée indépendamment par la direction.

Les situations évoquées concernent les 3 catégories faisant l'objet des mouvements locaux : inspecteurs, contrôleurs et agents administratifs. Les représentants du personnel CGT ont assisté à cette réunion. La direction nous a présenté les chiffres de la situation des effectifs.

Pour la catégorie C, au 31/12/2020, les vacances d'emploi seront au nombre de 28,5. Pour les catégories B et A au 01/03/2021, celles-ci seront respectivement de 38,7 et de 1.

Ses chiffres prennent en compte le Tagerfip (nombre d'emplois), le nombre d'agents en poste et les quotités de travail.

Il restera probablement des agents en ALD à l'issue de ce mouvement de mutation.

La délégation CGT avait contacté en amont tous les arrivants dans le département pour leur proposer de défendre leur dossier si besoin.

Chaque dossier a été présenté à la direction. Celle-ci a pris note des demandes.

Toutefois à la sortie de cette réunion, nous n'en savons pas plus sur le mouvement définitif.

La direction a néanmoins précisé qu'elle constate de nombreuses demandes concernant le secteur de Saint-Malo et qu'il paraîtra difficile de répondre positivement à toutes.

Les profils métiers sont particulièrement étudiés pour les affectations.

La CGT reste à votre disposition pour toutes vos questions ainsi que le service RH. N'hésitez pas à nous faire part de votre situation, les règles de priorité étant parfois complexes.

Dates prévisionnelles des mouvements définitifs :

A et C : le 10 juillet

B : le 16 juillet

Les élus CGT